



Compte rendu du CTL du 14 juin 2022

Ordre du jour du CTL :

- Bilan de la formation professionnelle
- Plan local de formation professionnelle
- Mise en place du SDIF Départemental
- Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie d'Anglet
- Plan de Continuité de l'Activité (PCA)
- Questions diverses

BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le bilan a été présenté par Christine ARAGON, responsable de la formation professionnelle.

Le service local de la formation professionnelle assure notamment la formation professionnelle continue, les préparations aux concours, les rapports des stagiaires A, B, C, le recrutement et le suivi des apprentis, des services civiques et des stagiaires de l'enseignement secondaire et supérieur.

La formation professionnelle a pu reprendre en 2021 mais a encore subi l'impact de la situation sanitaire.

Ainsi, plusieurs formations ont dû être annulées ou reportées.

D'autres qui devaient initialement se dérouler en présentiel ont finalement basculé en distanciel dans des délais très courts, ce qui a occasionné un surcroît d'activité pour le service local de la formation professionnelle, lequel a dû par ailleurs être entièrement renouvelé suite aux départs en retraite de Sylvie MONGIS et Christine VICTOR.

D'autre part, l'installation de nouveaux services (CDC des professionnels et PNSR) a nécessité la mise en place de nombreuses sessions de formation.

Concernant certaines formations (SPL, HELIOS), il manque des formateurs dans le 64 et il est donc fait appel à des formateurs des Landes.

Le service local de la formation professionnelle doit également utiliser de nombreuses applications, dont beaucoup sont vieillissantes.

Une nouvelle application, Sem@fore, devrait être mise en place à partir du 01/01/2023.

Ce nouvel outil a pour objet de réduire le nombre d'applications utilisées mais aussi de faire en sorte que ce soit désormais l'agent qui sollicite les formations qu'il désire effectuer.

De plus en plus de e-formations sont proposées aux agents, et dans des domaines de plus en plus étendus.

Mais beaucoup d'agents inscrits ne terminent pas leur e-formation, voire même ne la commencent pas du tout !

Tous les agents ont par ailleurs été invités à procéder en ligne à une auto-évaluation de leurs connaissances dans le domaine numérique au moyen d'une application (PAC Num, qui n'est pas une application DGFIP).

À l'issue de cette auto-évaluation, ceux qui accepteront de partager leurs résultats avec la responsable de la formation professionnelle pourront accéder à un catalogue de formations spécifiques sur les compétences numériques.

Concernant l'apprentissage, la DDFIP a signé 3 nouveaux contrats en 2021, contre 2 en 2020, et pour 2022, 6 apprentis devraient être recrutés.

En revanche, le recrutement des services civiques est difficile par manque de candidatures ; 4 nouveaux contrats ont été signés en 2021 alors qu'il en était prévu 7.

La DDFIP reçoit également tous les ans des stagiaires de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur mais se pose le problème de la disponibilité des collègues des services d'accueil de ces stagiaires, dans un contexte de baisse constante des effectifs.

Par ailleurs, cette année, une stagiaire PREPA TALENTS de Tarbes est venue pendant un mois dans les services.

La charge de travail sur le service de la formation professionnelle est très lourde d'autant plus que le Plan National de Formation (PNF) 2021 doit être mené à son terme en même temps que le PNF 2022.

Pour la CGT Finances Publiques la formation est un devoir de l'administration et un droit pour les agents.

Cependant, il est clair que la situation dans les services et la charge de travail qui repose sur chaque agent les oblige souvent à renoncer à leur possibilité de se former.

Raison de plus de ne pas occuper le temps des agents à des réunions stériles sur les grandes orientations de notre administration !!

PLAN LOCAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le plan départemental de la formation 2022 a été présenté lors de ce CTL et approuvé par l'ensemble des représentants du personnel.

Beaucoup de formations concernent de nouveaux applicatifs (notamment pour les services du contrôle fiscal, du CDC des professionnels et du Cadastre).

Le directeur a reconnu que le transfert des taxes d'urbanisme à la DGFIP allait être compliqué.

En effet, ces taxes relèveront de la compétence des services au 01/09/2022 alors que les formateurs dans ce domaine ne seront formés qu'en octobre 2022 et les agents en novembre prochain !!!

Ce sont une fois de plus les agents qui vont payer l'absence d'anticipation cohérente de notre administration !

Notre département a également été oublié pour la mise en place de Medoc Web.

La formation débutera donc seulement en septembre.

MISE EN PLACE DU SDIF DEPARTEMENTAL

La nouvelle structure SDIF a été validée au CTL du 14/06/2022, comme elle l'avait déjà été lors du CTL du 09/12/2021, à l'unanimité de la parité administrative ; la parité syndicale s'abstient ou vote contre, à l'instar de la CGT.

Dans l'intervalle des deux CT se sont tenus 4 nouveaux groupes de travail et où une attention particulière a été donnée à l'expression des agents.

Au final ce service départemental sera constitué du siège à Pau et d'une antenne à Bayonne et les missions dévolues, précédemment aux agents d'Orthez, d'Oloron et de Biarritz ont été réparties entre chacun des deux sites qui demeurent.

Les missions foncières du périmètre d'Orthez seront localisées à Pau ainsi que celles de la partie béarnaise précédemment de la compétence d'Oloron ; Bayonne prendra en charge les missions foncières de Biarritz et de la Soule qui était précédemment de la compétence d'Oloron.

Un accueil foncier demeurera assuré sur les sites d'Oloron, Orthez et Biarritz à raison d'un jour ou d'une demi-journée par semaine, par un agent SDIF de Bayonne ou de Pau qui assurerait une permanence.

Il a été constaté un déséquilibre de moyens humains entre le siège et son antenne et les élus CGT Finances Publiques sont intervenus sur le manque d'emploi sur la partie basque (manqueraient à minima 2 emplois).

Pour l'administration s'agissant d'un seul et même service, une entraide devrait s'effectuer d'une équipe vers l'autre sous l'impulsion du chef de service.

Par ailleurs le SDIF prendra en charge la gestion de la taxe d'urbanisme à compter du 01/09/2022 sans avoir préalablement reçu une formation adéquate.

Les travaux actuellement en cours sur le site de Bayonne devraient s'achever la première semaine du mois d'août pour un déménagement prévu la 3ème semaine du même mois.

Concernant le déménagement des documents de travail à Pau Orléans, même si une demande d'expertise est en cours, le poids de la documentation ne serait pas un problème.

Cette restructuration est malheureusement annonciatrice de bouleversements importants (foncier innovant, GMBI...).

Le chef du Pôle Fiscal a ainsi conclu sa présentation en précisant « ça va secouer dans le monde du foncier » !

MODIFICATION DES HORAIRES DE LA TRÉSORERIE D'ANGLET

Faute de moyens humains suffisants, la trésorerie qui accueille également le service des amendes fermera ses portes au public tous les après midi et la journée de vendredi.

Après le tri des patients à l'hôpital, la DGFIP met en place le tri des usagers puisqu'elle justifie cette mesure par une volonté d'amélioration de la qualité de réponse par mail et téléphone. Tant pis donc pour le redevable d'amende qui a l'habitude de se déplacer !

La CGT Finances Publiques 64 a rappelé que les modalités initiales de transfert de la mission de Bayonne vers Anglet ne pouvaient qu'amener l'ensemble du service dans le mur.

Plusieurs années après, la direction locale reconnaît à demi mot son erreur mais n'a plus les marges de manoeuvre suffisantes pour rétablir la situation.

Une fois de plus quand on conjugue erreur de pilotage dans un contexte de pénurie d'emplois, ce sont encore les agents qui paient et au prix de leur santé!! Et maintenant on fait quoi ? Une réunion remue méninges pour tout le monde ?

La demande des agents du service résultant d'une souffrance au quotidien des agents, les élus CGT Finances Publiques ont refusé de participer au vote.

Ils souhaitent ainsi marquer leur désaccord sur le fond sans provoquer la moindre obstruction à la demande malheureusement légitime des agents.

DÉPLOIEMENT D'UN OUTIL ENQUÊTE DE SATISFACTION DANS LES PERMANENCES DE LA DDFIP 64

La démarche de mesure de satisfaction de l'utilisateur s'appuie sur une tablette dans laquelle est installée une application permettant de recueillir le niveau de satisfaction des usagers.

Pour information, une seule tablette sera disponible sur l'ensemble du département et les discussions en instance se sont portées sur les modalités de transport d'une permanence à l'autre !! Une situation plus simple via un questionnaire papier sur place aurait sans doute fait gagner du temps et de l'argent !!

Le naufrage de VOX Usagers aurait également dû rendre notre direction un peu plus modeste sur ce sujet.

Malgré plus de 6 mois de mise en place et un changement de nom puisque aujourd'hui VOX Usagers est devenu « Je donne mon avis », seulement 2 usagers du 64 ont souhaité laisser leur avis par cet outil !

PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ (PCA)

La formalisation d'un PCA doit réduire l'impact d'une crise et à fournir une assurance raisonnable sur notre capacité à maintenir les missions essentielles au bon fonctionnement de la DGFIP.

Chaque chef de service a rempli une grille Bilan d'Impact d'Activités (BIA) destinée à mesurer l'impact d'une crise sur chaque mission.

Chaque mission est cotée selon sa criticité et les chefs de service ont déterminé les effectifs minimums par service en fonction de la durée de la crise.

Le PCA départemental qui regroupe l'ensemble des remontées des chefs de service a été présenté en instance.

FINALEMENT PAS DE VENTILATEURS AU CCD PRO ET AILLEURS...

Le Secrétariat Général a confirmé sa recommandation de ne pas utiliser des ventilateurs en open space. De ce fait même les ventilateurs disponibles ne pourront pas être déployés dans les services. Une fois de plus, le télétravail présenté comme alternative à ce problème est censé venir à la rescousse de tous nos problèmes de travail en présentiel...

Les élus CGT Finances Publiques 64
Nathalie GARCIA - Eric MANRY
Cécilia ELORGA (experte)

*Retrouvez le compte rendu complet
et toutes nos informations*

